

CR CM du mardi 08 février 2022 à 18h30, à huis clos,

Ouverture de séance 18h30

Présents : Joelle Busto, Noémie Brosille, Françoise Trescol, Benoit Bouchardon, Albano Fabris, Sébastien Assezat, Pierrick Calvagrac, Roselyne Peyrouze-Vetter.

Excusés sans procuration : Virginie Nallet, David Sabatier.

Françoise Trescol secrétaire de séance.

Mme le maire remercie tous les membres du conseil présents.

Délibération pour déposer dossiers de demandes de subvention pour le projet de DECI à Roumezoux.

Rappel du contexte par Mme le maire : la défense incendie doit être assurée pour nos concitoyens. A ce jour la commune possède 2 bornes incendies l'une en face de la mairie, l'autre au croisement du chemin de Banchet. Après vérification avec Véolia il n'est pas possible d'en installer une pour le hameau de Roumezoux car le diamètre des canalisations ne le permet pas, ce ne serait pas « aux normes ». Depuis plusieurs mois des prises de contact avec le SDIS et le chef des pompiers de Vernoux ont eu lieu. La recherche d'un terrain adéquat pour la pose d'une réserve a abouti après plusieurs visites sur place au choix de la parcelle C586, permettant par sa proximité immédiate avec un chemin communal de dérouler si besoin les tuyaux au cœur même du hameau. Des échanges ont eu lieu avec le propriétaire qui exploite le verger, dans un premier temps non vendeur, il a accepté après négociations de céder cette parcelle. Mme le maire demande donc au conseil l'autorisation de déposer des demandes de subventions auprès du Préfet via la DETR (délai court avant le 15 février), et à toutes autres organismes pouvant nous soutenir financièrement.

Le projet se décline de cette façon :

achat terrain 2,500€ ; frais d'actes 384€ HT, Citerne bois 60m³ 13.000€ HT, Terrassement aux normes 3.184€ HT soit un **montant global de 19.068€ HT**

accord du conseil à l'unanimité.

Points divers :

Rappel des dates des élections pour l'organisation de la tenue des urnes, 10 et 24 avril présidentielles, 12 et 19 juin législatives

Choix de la date de la commission de contrôle des listes électorales le 17 mars à 11h, la commission communale des impôts directs le jeudi 03 mars à 11h.

Appel à idées et articles des élus pour le prochain bulletin (texte avant la mi-mars)

Journée citoyenne le samedi 7 mai, départ de la mairie vers 9h pour ramassage des déchets le long des routes, projet acté par le conseil plus de détails à venir sur l'organisation.

Fin de séance 19h15.

Mme le Maire
Roselyne Peyrouze-Vetter
Saint Julien Le Roux

